

CHARTRE DE BONNE CONDUITE A LA CANTINE

- Je rentre à la cantine sans bousculer mes camarades : les objets dangereux (billes, ballons...) ou gênants restent dans la cour
- *Je me lave les mains*
- Je reste calme pendant le repas
- *Je respecte mes camarades et le personnel communal*
- J'accepte de goûter à tous les aliments
- *J'utilise le « bonjour » et le « merci »*
- Je lève la main pour demander une portion, de l'eau ou du pain
- *Je mange proprement*
- Je ne gaspille pas la nourriture
- *Je respecte le matériel*
- Je participe au rangement de la table en fin de repas
- *Je demande la permission de quitter ma place*



A tout moment, l'enfant a la possibilité d'échanger avec le personnel

Si je ne respecte pas ces règles : mes Parents, ainsi que le Maire et l'élu référent seront prévenus de mon comportement.

Il est possible que je sois sanctionné(e). Les sanctions feront l'objet :

- de remarques verbales aux parents
- d'un avertissement écrit adressé aux parents si le comportement de l'enfant ne s'améliore pas
- d'une exclusion temporaire de la cantine
- en cas de récidive, l'exclusion pourrait être définitive.